

monteaux

Extension du columbarium

Le conseil municipal de Monteaux s'est réuni le mercredi 10 décembre sous la présidence de Philippe Dambrine, maire de la commune. Les dossiers suivants ont notamment été abordés.

Santé et Prévoyance pour le personnel communal. La participation financière de la commune est confirmée pour les contrats garanties santé et prévoyance des 4 employés de la commune. 25 € par mois et par agent pour la partie prévoyance et 35 € pour la partie santé. Cette participation était déjà en place à Monteaux avant la récente évolution de la réglementation qui la rend obligatoire au 1^{er} janvier 2026 avec des seuils minimaux de 7 € pour la prévoyance et 15 €

pour la santé.

Subvention exceptionnelle. Une subvention exceptionnelle est accordée au Centre d'intervention et de secours (CIS) de Monteaux-Mesland pour 375 €. Cette somme est destinée à contribuer financièrement, et à hauteur de 25 %, au passage du permis poids lourd pour un des sapeurs-pompiers du CIS. Le Sdis 41 finance 50 % de cette formation et la commune de Mesland a été sollicitée pour 25 %.

Extension du columbarium. Une demande de subvention pour investissement va être engagée auprès de la Préfecture (Dotation d'équipements des territoires ruraux - DETR), pour aide au financement de l'extension du columbarium

existant. 8 places supplémentaires sont prévues d'y être créées. Montant de l'investissement : 5.567 € TTC

Bulletin municipal. Il est en cours de finalisation. Distribution prévue fin janvier.

Dates à retenir. Concerts de chants de Noël à la Marpa, le samedi 13 décembre ; goûter de Noël des écoles avec spectacle, le vendredi 19 décembre ; distribution des colis aux aînés, le samedi 20 décembre ; voeux de la municipalité, le vendredi 9 janvier à 18 h 30 ; réunion de conseil municipal ordinaire, le mercredi 28 janvier à 18 h 30. Réinstallation des cloches de l'église, le jeudi 12 février.

Cor. NR : Pascal Huppeau